

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/04/2022

Référence
2022_10

Objet de la délibération
Approbation du Compte Administratif 2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	7

Date de la convocation
31/03/2022

Date d'affichage
31/03/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CHARLEVILLE
Le : 06/04/2022

Et

Publication ou notification du :
07/04/2022

L' an 2022 et le 6 Avril à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de PELTIER JOSETTE, Maire

Présents : Mme PELTIER JOSETTE, Maire, Mmes : SARAZIN ISABELLE, SNIDARO KAREN, MM : LAVAL JEAN-MARIE, MIGEOT HERVE, NANCY DOMINIQUE, TITEUX ARNAUD

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LAVAL GWENDOLINE à M. LAVAL JEAN-MARIE

Excusé(s) : Mme TRISTANT AURELIE, M. STEVENIN GEOFFREY

Absent(s) : Mme GILLET BRIGITTE

A été nommé(e) secrétaire : M. NANCY DOMINIQUE

Objet de la délibération : Approbation du Compte Administratif 2021

Le Compte Administratif communal de l'exercice 2021, vous est présenté. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice.

En application de l'article L 2121- 14 du code général des collectivités territoriales, Madame la Maire quitte la séance et le Conseil Municipal élit un Président de séance ad hoc pour débattre et voter le Compte Administratif.

Laval Jean-Marie est élu Président de séance

Laval Jean-Marie, Président de séance :

- Présente le compte administratif 2021, dressé par Madame la Maire et dont les résultats sont identiques au Compte de Gestion établi par le trésorier

- Arrête les résultats définitifs tels que présentés ci-dessous :

Section de fonctionnement

	CA 2020	CA 2021
Dépenses		65073.89
Recettes		110685.84
Résultat de fonctionnement		45611.95
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat n-1)	126394.38	172006.33

Section d'investissement

	CA 2020	CA 2021
Dépenses		38297.84
Recettes		44539.09
Résultat d'investissement		6241.25
Résultat de clôture	-22782.76	-16541.51

Il est normal d'avoir un déficit d'investissement puisque nous avons réalisé des achats et travaux et que nous ne sommes jamais subventionnés à 100%.

Excédent de clôture 2021 : 45611.95 (EF 2021) – 16541.51 (DI) = **29070.44 €**

Résultat de l'exercice 2021 (total des sections) :
172006.33 – 16541.51 = **155464.82 €**

Les Restes A Réaliser (RAR) 2021 (opérations engagées en 2021 mais non mandatées en 2021) sont : 0

Le résultat final est donc de **155464.82 €**

Après avoir entendu en séance le rapport de Laval Jean-Marie , Président de séance,

Madame la Maire ayant quitté la séance,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve le Compte Administratif 2021, en concordance avec le Compte de Gestion, établi par le Maire tel que présenté par le Président de séance

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/04/2022
Le Maire
JOSETTE PELTIER